COLLECTIF DES PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE SAVOIE / HAUTE-SAVOIE
Soutenu par Sud Education, CNT 73 et snuipp74
http://precaireseduc73-74.forum-actif.net

CAE/CAV/AVS/AE : Quel avenir au terme des contrats ?

*Nous, personnels **EVS, AVS, AE, ASEH…** recrutés pour l'aide administrative aux écoles, l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la vie scolaire des écoles et établissements du second degré, **refusons** le sort qui nous est réservé au terme de nos contrats. Certains Contrats d'Accompagnement à l'Emploi arrivent à échéance dès maintenant et tous les Contrats d'Avenir le 30 juin 2008.*

Après des mois d'investissement personnel pendant lesquels nous avons su nous adapter à la spécificité du travail dans les écoles, tout en y intégrant nos pratiques et savoir-faire acquis dans des expériences professionnelles antérieures, on nous demanderait tout simplement de partir ?
Nous avons pourtant fait la preuve de nos apports pour la direction, les enseignants, les enfants et leurs familles. Nos témoignages sont quasi unanimes : nous apprécions notre travail. *Pourtant, **aucune des promesse n'est tenue** :*
- nos contrats devaient être des tremplins vers l'emploi, et ils s'avèrent être des tremplins... dans le vide !
- les formations auxquelles nous avions droit, pour la plupart d'entre nous, nous n'en avons pas vu la couleur.

*Notre combat devient le vôtre, pour un enseignement public de qualité. Nous avons besoin de vous, des parents, de toutes les personnes concernées, pour mettre un terme à cette arnaque politique. Nous demandons votre soutien pour la **reconnaissance de notre travail** au sein de l'Education nationale, et la **pérénnisation de nos emplois**.*

Comment ? **En signant notre pétition, en soutenant nos actions et en y participant.**

Nous demandons :

- **La titularisation** (pour ceux qui le souhaitent) **des personnels précaires des écoles et établissements du 2nd degré sur leurs postes, sans condition de concours ni de nationalité et avec un salaire décent.**
- **Le droit effectif à une formation**
  et dans l'immédiat :
- **La reconnaissance des mêmes droits pour tous les contrats précaires : prime de retour à l'emploi, cumul avec les minima sociaux, prime de précarité à la fin du contrat…**
- **Pour TOUS les EVS qui le souhaitent (quel que soit leur niveau de formation), renouvellement de leur contrat pour l'année scolaire 2008/09**

Mobilisons nous pour que cesse la précarité dans l'Education Nationale.

NOM	PRENOM	FONCTION	VILLE	SIGNATURE

Pétition à retourner à CPEN 7374 c/o Union syndicale Solidaires, 210 rue F. Guise 73000 – Chambéry